



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2022

Direction Générale

PARTIE I : CONTEXTE

1. Association Sauvegarde de l'enfant à l'adulte en Ille et Vilaine – Organisme gestionnaire

Parc d'affaires la Bretèche

Bâtiment A3

35760 SAINT GREGOIRE

Téléphone : 02 99 77 31 13

Adresse email : sea-siege@sea35.org Site Internet : www.sea35.org

Président : Monsieur Philippe PORTEU de la MORANDIÈRE

Directeur Général : Monsieur Vincent MARCHAND

2. Le projet associatif de la SEA 35

Notre mission : L'association s'est fixé comme objectif d'agir pour la protection des enfants, adolescents et adultes en difficulté, particulièrement auprès de ceux qui souffrent dans leur milieu de vie d'inadaptations, de handicaps ou d'exclusions.

Nos valeurs : Articulée sur les politiques sociales dans leurs dimensions territoriales et nationales, la SEA35 ne réduit pas son action à un rôle d'opérateur, mais vise une mise en œuvre croisant les regards entre public accueilli et/ou accompagné, professionnels et bénévoles, pour :

- ➔ Prévenir et protéger toute personne en difficulté et faciliter sa promotion ;
- ➔ Observer et comprendre les phénomènes sociaux pour construire les réponses adaptées ;
- ➔ Participer à la coordination de ceux qui agissent sur les problèmes sociaux ;
- ➔ Faciliter les débats qui articulent la dimension technique et la dimension militante ;
- ➔ Inscrire chacun dans une contribution sociale collective en complément de la dimension individuelle.

3. Présentation du service

La mise en place d'une direction générale est un choix politique qui repose sur nos fortes convictions animant notre engagement associatif au service des enfants, des adolescents, des adultes et des familles en difficulté.

La direction générale est le cœur stratégique de l'organisation de la SEA 35, favorisant la transversalité entre les services, interface entre la dimension technique et la dimension politique.

Sous l'autorité du Directeur Général, en lien étroit avec :

- ➔ Le directeur du service administratif et financier et la directrice du service des ressources humaines ;
- ➔ Les directrices des Pôles Accueil Familial (PAF) et Précarité Insertion (PPI) et le directeur du Pôle Milieu Ouvert (PMO).

Elle a pour missions :

- ➔ **Analyser les évolutions** : Assurer une mission de veille permanente sur toutes les données et informations dans nos secteurs d'activités ;
- ➔ **Anticiper le changement** : A partir des éléments recueillis, tracer les hypothèses d'évolution et prévoir les changements nécessaires ;
- ➔ **Eclairer les choix associatifs** : Apporter des analyses et des éléments techniques facilitant les décisions des responsables associatifs ;
- ➔ **Négocier les différents partenariats (internes / externes)** : Promouvoir les projets auprès des acteurs concernés ;
- ➔ **Programmer, organiser et coordonner les projets nouveaux** : Assurer la garantie de la mise en œuvre des décisions associatives ;
- ➔ **Accompagner le changement** : Assurer auprès des structures tous les appuis nécessaires, humains, techniques et logistiques facilitant les évolutions ;
- ➔ **Evaluer les actions** : Mesurer la conformité des actions réalisées au regard des projets initialement prévus, et s'assurer de l'amélioration continue de la qualité des services rendus aux usagers.

La direction générale a pour objectif d'apporter les garanties quant au contrôle de la bonne exécution des missions de service public qui sont déléguées à l'association.

Le Comité de Direction (CODIR), animé par le directeur général définit la stratégie, fixe les orientations, assure la communication interne et externe et le suivi des actions menées par les services et Pôles.

Le Conseil Départemental 35 a renouvelé, le 25 janvier 2018, l'autorisation de répartition de frais de siège pour 5 ans.

4. Les réalisations 2022

4.1 Un engagement au service des missions

Il semble nécessaire de rappeler avec force, que les services du siège : ressources humaines, comptabilité, personnel administratif, maintenance, direction générale contribuent à la mission de l'association portée auprès des publics par les travailleurs sociaux.

4.2 Orientations stratégiques

Suite aux réflexions des conseil d'administration, CODIR et collège cadres, le directeur général a présenté, les axes stratégiques 2020 – 2025.

Les orientations et les axes de mise en œuvre n'ont qu'un objectif : « **Réaffirmer la place des enfants, adolescents, adultes et leurs familles** ». En effet, depuis sa création la SEA 35 a mis les personnes accompagnées et/ou accueillies au cœur de son projet, de ses missions.

Plus que jamais les publics doivent guider l'action de la SEA 35 au quotidien. La place des personnes accompagnées et/ou accueillies autour desquelles s'articule le projet associatif reste centrale car elles sont notre raison d'être.

Notre conception de l'accompagnement et/ou de l'accueil qui appréhende la personne dans sa globalité et dans toutes les dimensions de son parcours, continuera d'être promue au sein de l'association.

La loi du 2 janvier 2002 instaure le devoir de faire participer toute personne accompagnée et/ou accueillie à l'élaboration de son projet personnalisé et de favoriser sa participation aux instances organisées concernant les actions menées et le fonctionnement du service.

Pour la Sauvegarde de l'enfant à l'adulte en Ille-et-Vilaine il s'agit donc de permettre à toute personne accompagnée et/ou accueillie de passer d'une position de « prise en charge » à une position « d'acteur » de son parcours dans les dispositifs sociaux ou dans les politiques publiques qui lui sont destinés. Il s'agit donc, à partir de l'expression et de la participation des personnes, de créer une « alliance » de travail afin de sortir d'une posture aidant/aidé.

Cette volonté est au cœur des orientations stratégiques. Elle s'inscrit en filigrane du plan comme une dynamique associant les personnes, les professionnels, les administrateurs et bénévoles. Il sera donc nécessaire de favoriser les espaces de rencontres, de débats qui rendent possible le croisement des regards, des pratiques ... et ainsi favoriser une énergie collective.

L'élaboration de la stratégie de la SEA 35 s'inscrit dans un environnement territorial, économique et social. Cet environnement connaît des évolutions sectorielles et sociétales. Il nous revient de les identifier, de les interroger, de les comprendre et de nous y adapter. En référence à son projet associatif et aux valeurs qu'elle porte, la SEA 35 définit la façon dont elle souhaite mobiliser ses ressources et ses compétences pour s'inscrire en tant qu'acteur associatif du secteur social.

La SEA 35 :

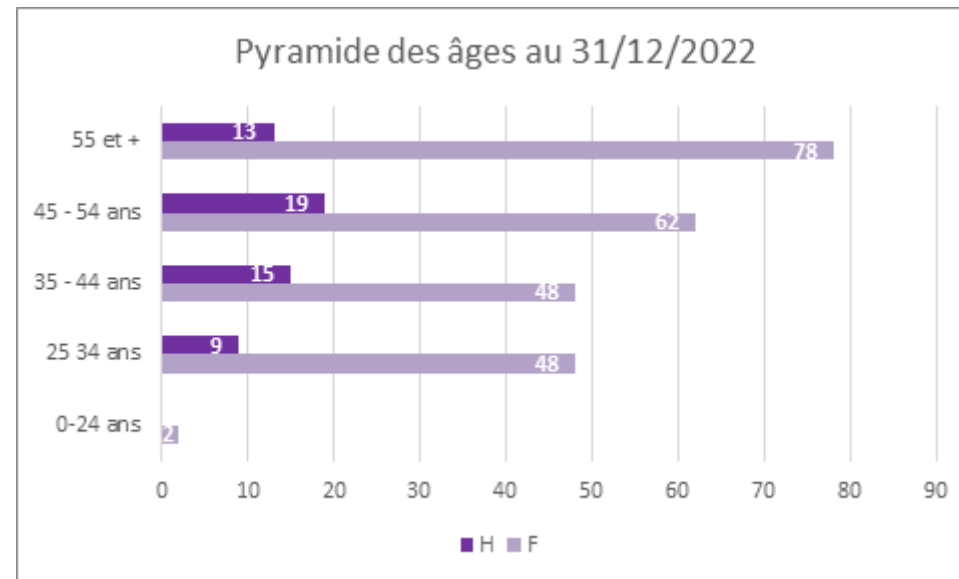
- en s'appuyant sur les personnes accompagnées et/ou accueillies, souhaite promouvoir l'expression des personnes, leur participation, notamment au travers les réseaux collaboratifs ou de la Pair-aidance.
- en s'appuyant sur ses administrateurs, souhaite renforcer la dynamique de sa vie associative et promouvoir l'engagement.
- en s'appuyant sur ses professionnels, souhaite promouvoir son expertise métier et être un interlocuteur des politiques d'action sociale.

inscrit son évolution autour d'orientations fortes qui constituent le plan stratégique et fixe l'horizon que nous voulons atteindre ensemble pour développer et consolider les solidarités au profit des plus fragiles.

5. Données RH

- Au 31 décembre 2022, l'association emploie **294** salariés(e)s équivalent à **267,38** ETP, dont :
 - **238** femmes et **56** hommes
 - **263** CDI, **28** CDD et 3 contrats d'alternance
- Age moyen des salariés au 31/12/2022 : **46,35** ans
 - Assistants familiaux : **52,4** ans
 - Autres personnels : **40,2** ans

Pyramide des âges au 31/12/2022



Fait à Saint Grégoire, 28 avril 2023